

Le poids des aides directes dans la formation du revenu des agriculteurs en France



Vincent CHATELLIER

INRAE, UMR SMART

vincent.chatellier@inrae.fr



Séance de l'AAF

Paris - 27 mai 2026



Plan

- 1- Quelques éléments méthodologiques et de cadrage
- 2- Les subventions de la PAC dans les régions et les départements en France
- 3- Le montant des subventions dans les exploitations agricoles
- 4- Les subventions et la performance économique des exploitations agricoles

1- Quelques éléments méthodologiques et de cadrage

Le financement de la PAC est assuré par deux fonds distincts

- ❑ **Le premier pilier est financé par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA).** Celui-ci permet de financer les interventions sectorielles, les paiements directs, dont les aides découplées (aide au revenu de base, paiement redistributif, écorégime, aide complémentaire pour les jeunes agriculteurs) et les aides couplées.
- ❑ **Le second pilier est financé par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et des cofinancements nationaux.** Il permet de financer :
 - ❖ ICHN (Indemnité compensatoire de handicap naturel) ;
 - ❖ MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) ;
 - ❖ Soutien à l'agriculture biologique ;
 - ❖ Soutien aux investissements ; aides à l'installation ; outils de gestion des risques ;
 - ❖ Aides à la coopération dont LEADER ;
 - ❖ Mesures de prévention contre la prédation...

La mise en œuvre de la PAC en France

□ Un partage des rôles entre l'Etat et les Régions

- ❖ L'État est l'autorité de gestion nationale du Plan Stratégique National (PSN).
- ❖ L'État est autorité de gestion des aides du premier pilier et des mesures surfaciques ou assimilées du FEADER (MAEC surfaciques, soutien à l'agriculture biologique, ICHN, prévention de la prédation, assurance récolte).
- ❖ Les Régions sont autorités de gestion régionales des mesures non surfaciques du FEADER (forêt, investissements, installation, MAEC forfaitaires, LEADER...).

□ Le budget annuel de la PAC 2023-2027 pour l'agriculture française est consolidé avec une enveloppe d'un peu plus de 9 milliards d'euros par an (FEAGA + FEADER).

- ❖ A ces fonds de la PAC s'ajoutent d'autres soutiens budgétaires. **Les concours publics à l'agriculture et au développement rural** se sont élevés à **16,1 milliards d'euros** en 2024, dont 4,7 milliards d'euros au titre de l'allègement de charges (sociales et fiscales).

Le 1^{er} pilier de la PAC financé par le fonds européen agricole de garantie (FEAGA)

FEAGA interventions sectorielles – moyenne annuelle 2023-2027 - 277 M€

FEAGA Paiements directs – campagne 2024 - 6 719 M€

Aides découplées – 85 % des paiements directs - 5 711 M€ :

- Écorégime : 1 680 M€ (25 % des paiements directs)
- Aide de base au revenu : 3 243 M€ (48,3 %)
- Aide redistributive : 672 M€ (10 %)
- Aide complémentaire JA : 116 M€ (1,7 %)

Aides couplées - 15 % des paiements directs - 1 008 M€

MASA - Equilibre financier du PSN

Le 2^{ème} pilier de la PAC financé par fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et des cofinancements nationaux

FEADER - moyenne annuelle 2023-2027 - 2 008 M€ :

Interventions SIGC et assimilées pilotées par l'État et interventions SIGC Corse

	Moyenne annuelle FEADER	(FEADER + cofinancement par des crédits Etat)
ICHN (Hexagone/DOM/Corse)	717 M€	1 100 M€
Aides à l'Agriculture Biologique (Hexagone/DOM/Corse)	197 M€	340 M€
MAEC surfaciques (Hexagone/DOM/Corse)	175 M€	219 M€
Prédation (engagement et investissement)	28 M€	35 M€
Gestion des risques	186 M€	186 M€
Assistance technique État	1 M€	1 M€
Total	1 304 M€	1 881 M€

SIGC = Système Intégré de Gestion et de Contrôle

MASA - Equilibre financier du PSN

Le 2^{ème} pilier de la PAC financé par fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et des cofinancements nationaux

Interventions HSIGC pilotées par les Régions

	Moyenne annuelle FEADER
MAEC Forfaitaires	22,0 M€
MAEC API (Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles)	8,6 M€
MAEC PRM (Protection des Races Menacées)	4,6 M€
Gardiennage des troupeaux (hors prédation)	1,4 M€
Investissements	372 M€
Dotation Jeunes Agriculteurs	100 M€
Dotation Nouvel installé en agriculture	8,1 M€
Création d'entreprises en milieu rural	0,4 M€
Gestion des risques (ISR Betteraves)	2,2 M€
LEADER	100,4 M€
Autres formes de coopération	35,6 M€
Échange de connaissances et d'informations	19,9 M€
Assistance technique Régions	24,7 M€
Total	700 M€

MASA - Equilibre financier du PSN

Les subventions de la PAC et les bénéficiaires en France en 2024

(Millions d'euros en 2024 ; fonds européens et nationaux cumulés)

	Montant		Bénéficiaires en France	
	Millions d'euros	%	Nombre	%
Paielements totaux (premier et deuxième pilier)	8 479	100,0%	271 803	100%
Paielements premier pilier	6 601	77,8%	264 322	97%
- Paielements découplés	5 618	66,3%	262 850	97%
* Aide de base	3 083	36,4%	262 786	97%
* Écorégime	1 744	20,6%	251 201	92%
* Aide redistributive	657	7,8%	262 737	97%
* Aide Jeunes Agriculteurs	133	1,6%	28 696	11%
- Paielements couplés	983	11,6%	169 302	62%
* Aides couplées animales	777	9,2%	122 767	45%
. Aides bovines	662	7,8%	108 946	40%
. Aides ovines et caprines	114	1,3%	21 088	8%
* Aides couplées végétales	206	2,4%	97 714	36%
. Aides aux protéines végétales	174	2,0%	91 333	34%
. Autres aides couplées végétales	32	0,4%	10 632	4%
Paielements second pilier	1 878	22,2%	160 269	59%
- ICHN	1 043	12,3%	79 457	29%
- Aides MAEC	269	3,2%	33 937	12%
- Aides BIO	201	2,4%	26 083	10%
- Assurance récolte	366	4,3%	67 856	25%

Hors Corse et DROM

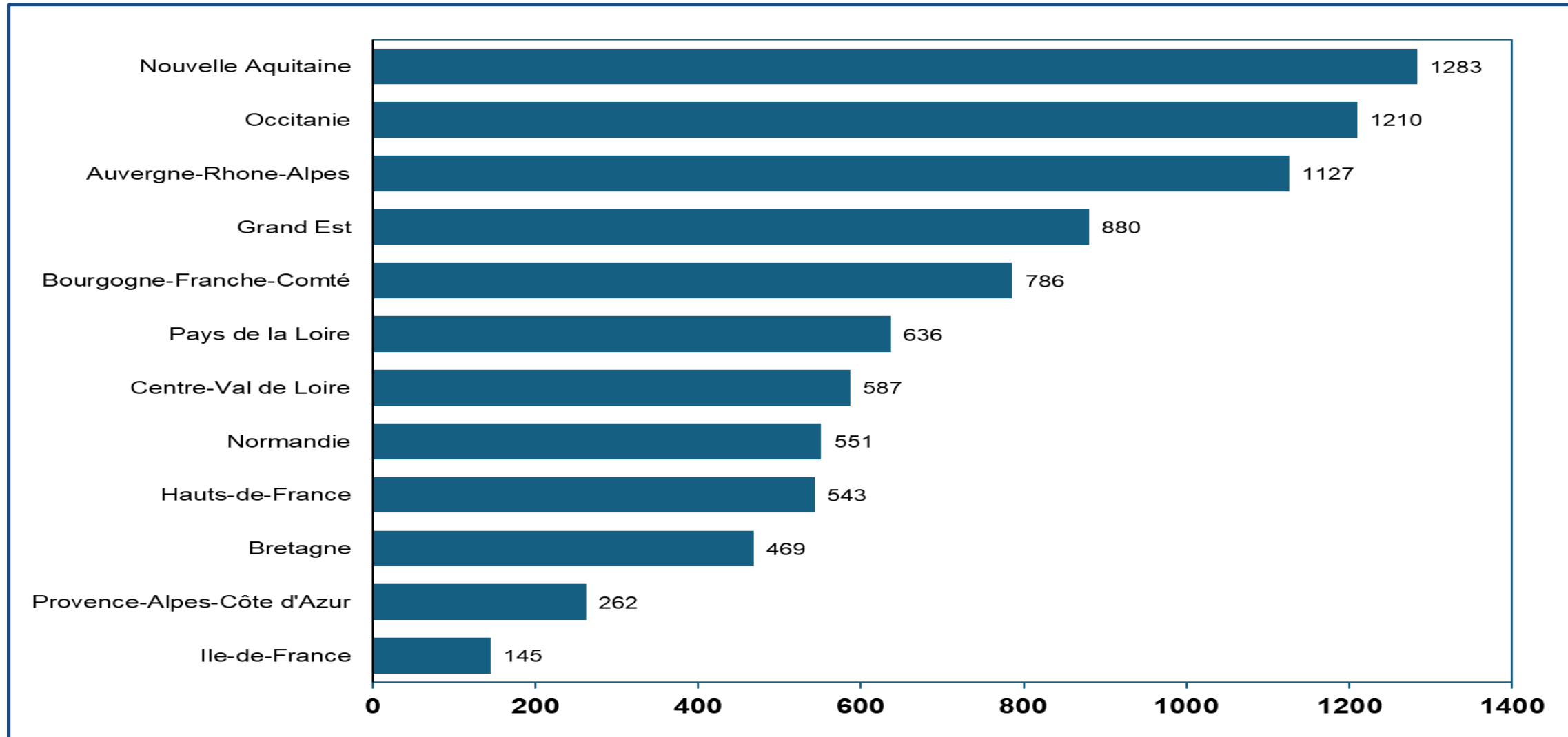
MASA - Aides SIGC (Système Intégré de Gestion et de Contrôle) et assurance récolte versées par l'ASP (Agence de services et de paiement)

2- Les subventions de la PAC dans les régions et les départements en France

(Données produites par l'Agence de Services et de Paiement)

Les subventions de la PAC dans les régions en France

(Millions d'euros en 2024)

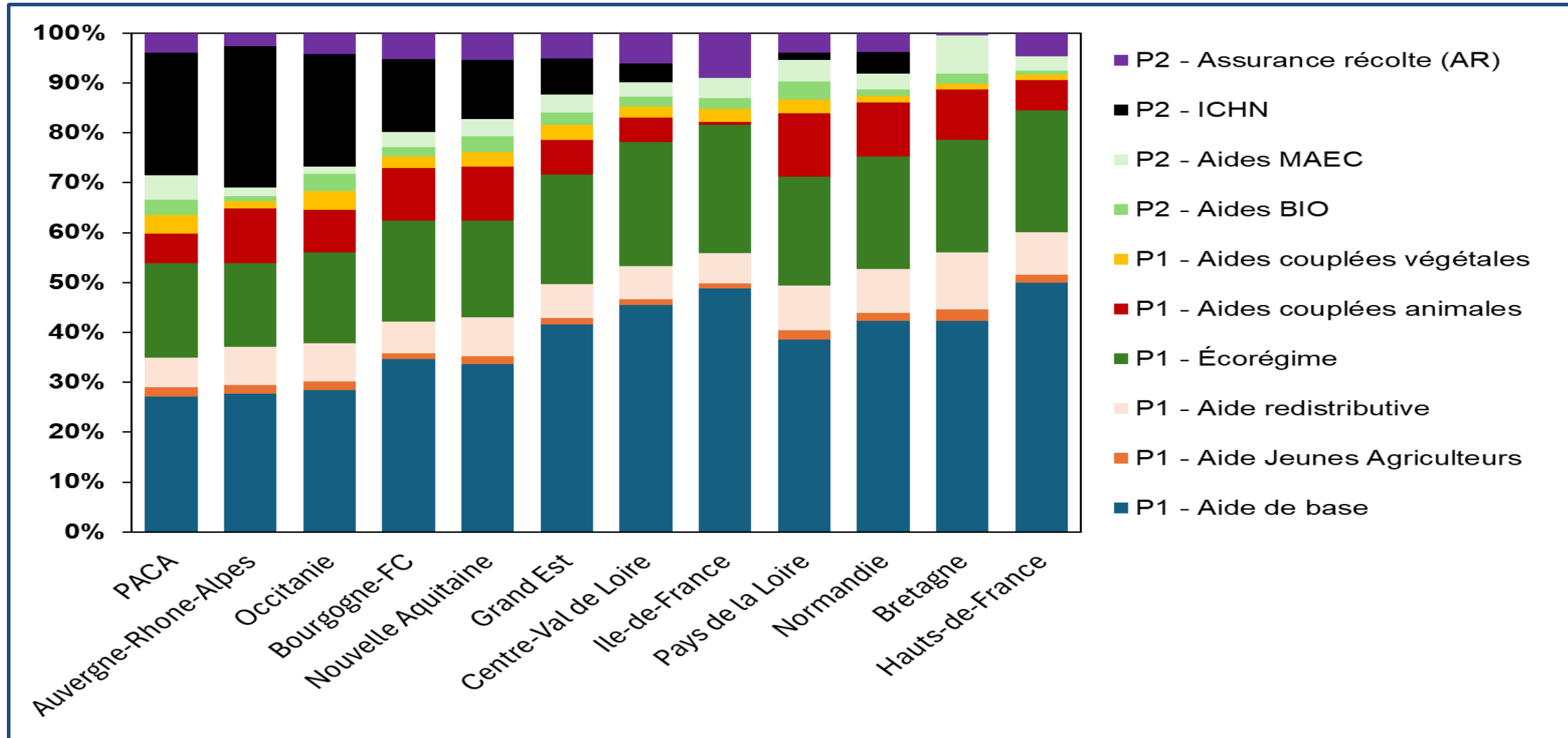


Hors Corse et DROM

MASA - Aides SIGC (Système Intégré de Gestion et de Contrôle) et assurance récolte versées par l'ASP (Agence de services et de paiement)

Les subventions de la PAC dans les régions en France

(Millions d'euros en 2024)

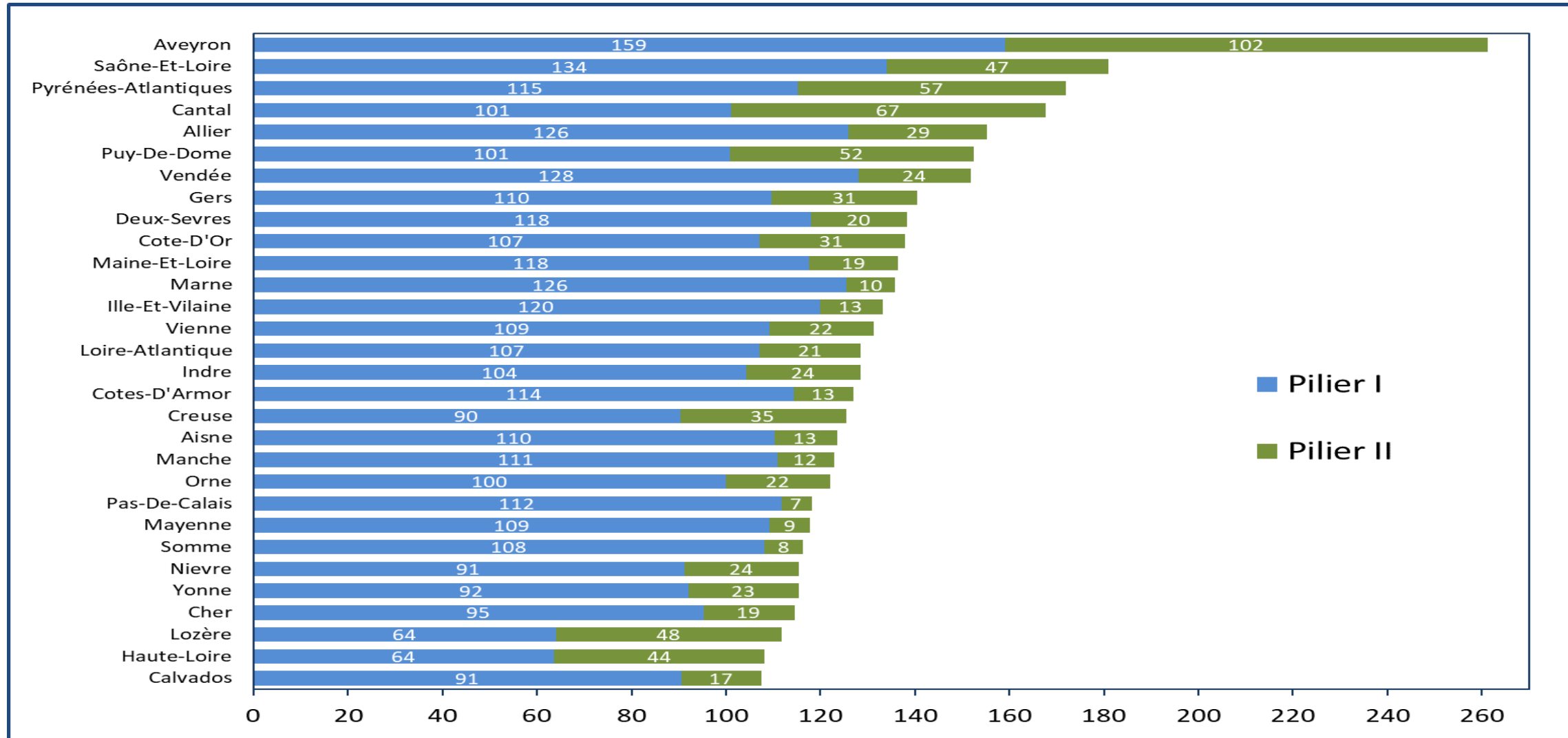


Hors Corse et DROM

MASA - Aides SIGC (Système Intégré de Gestion et de Contrôle) et assurance récolte versées par l'ASP (Agence de services et de paiement)

Les subventions de la PAC dans les départements en France

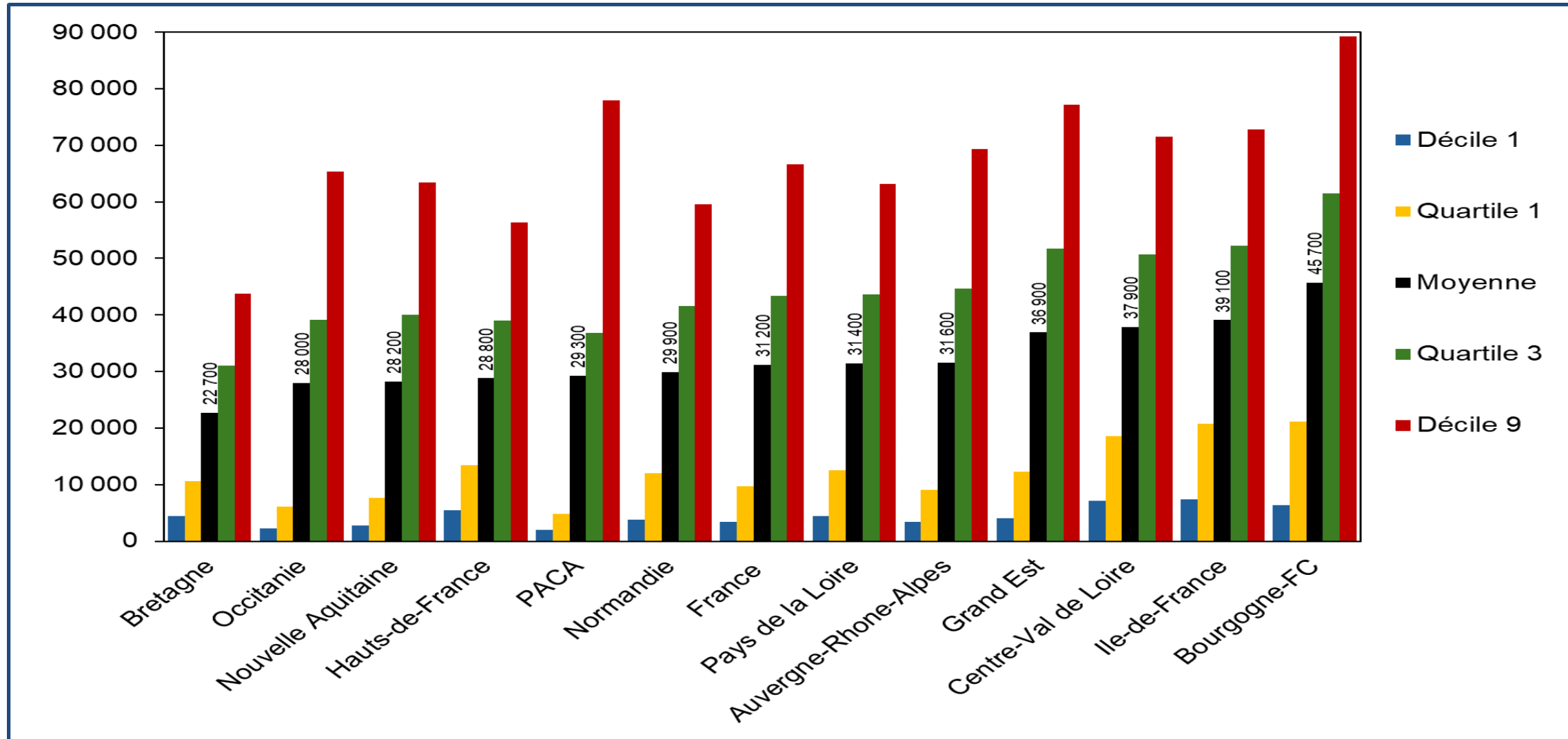
(Millions d'euros en 2024 – TOP 30 des départements les plus soutenus)



MASA - Aides SIGC (Système Intégré de Gestion et de Contrôle) et assurance récolte versées par l'ASP (Agence de services et de paiement)

Les subventions de la PAC par bénéficiaire dans les régions en France

(Dispersion du montant en euros par bénéficiaire en 2024)

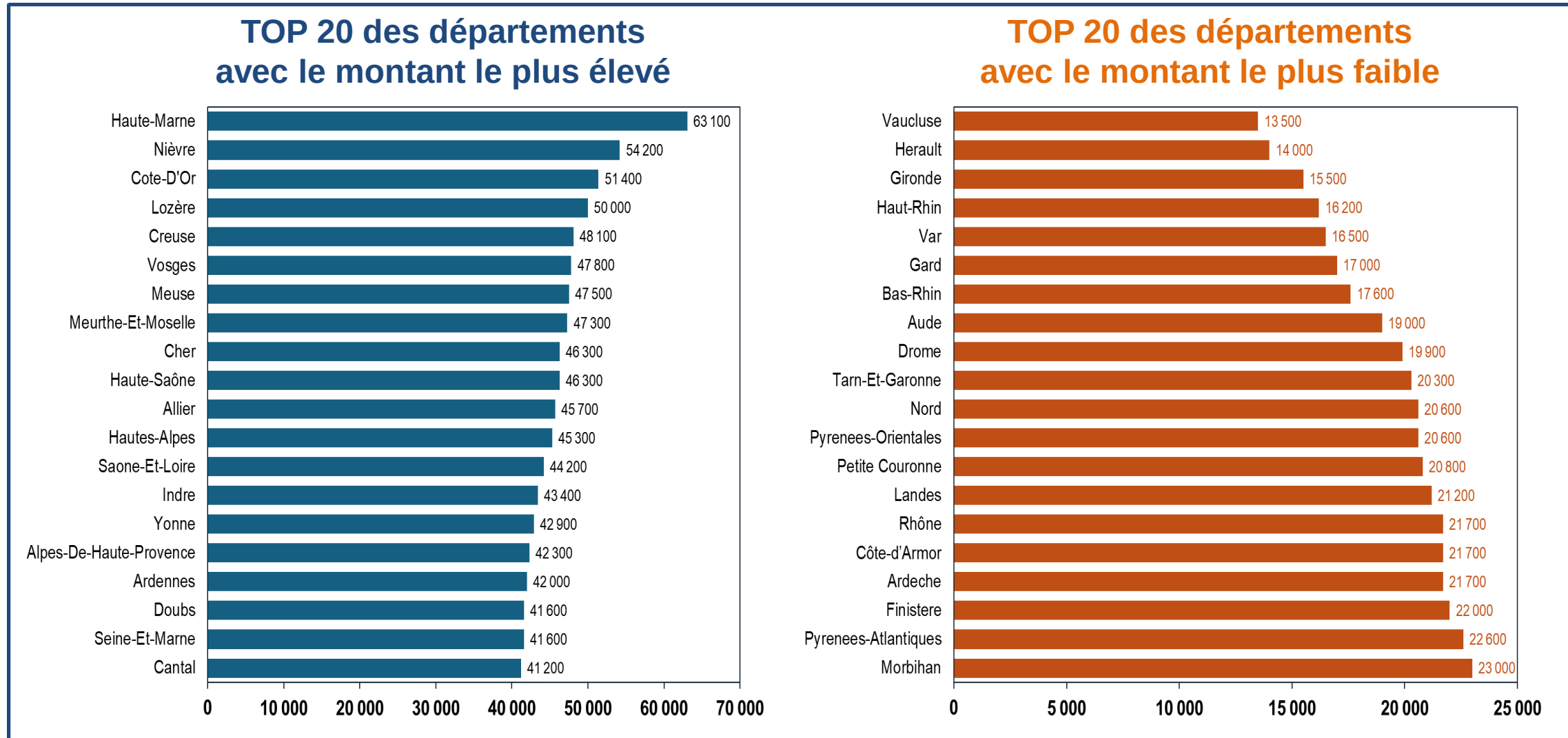


Hors Corse et DROM

MASA - Aides SIGC (Système Intégré de Gestion et de Contrôle) et assurance récolte versées par l'ASP (Agence de services et de paiement)

Les subventions de la PAC par bénéficiaire dans les départements en France

(Euros par bénéficiaire en 2024)



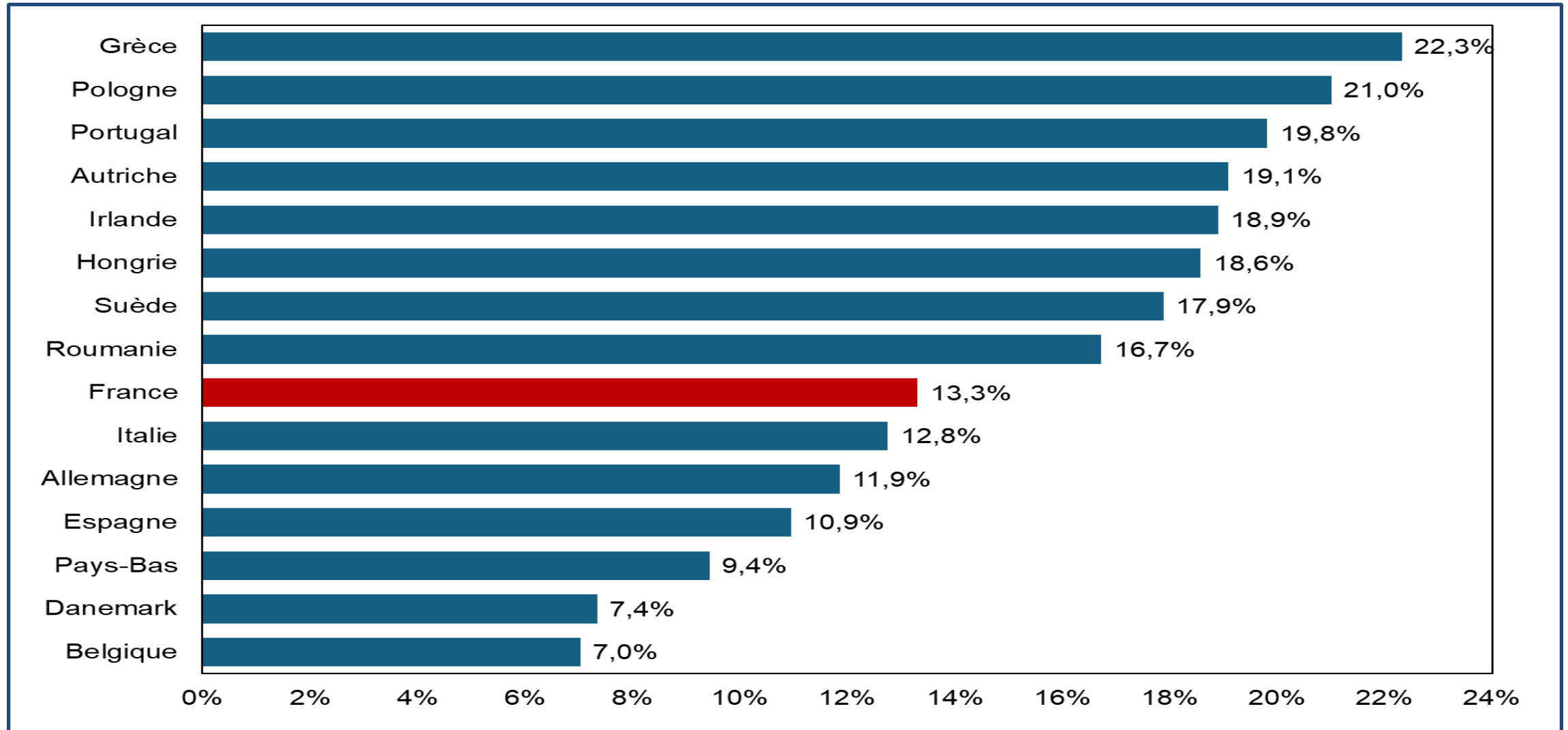
MASA - Aides SIGC (Système Intégré de Gestion et de Contrôle) et assurance récolte versées par l'ASP (Agence de services et de paiement)

3- Le montant des subventions dans les exploitations agricoles (à partir du Réseau d'Information Comptable Agricole – RICA 2000-2024)

Les subventions en % de la production agricole* dans plusieurs pays de l'UE

17

(% en moyenne sur la période 2020-2023 ; Toutes OTEX)

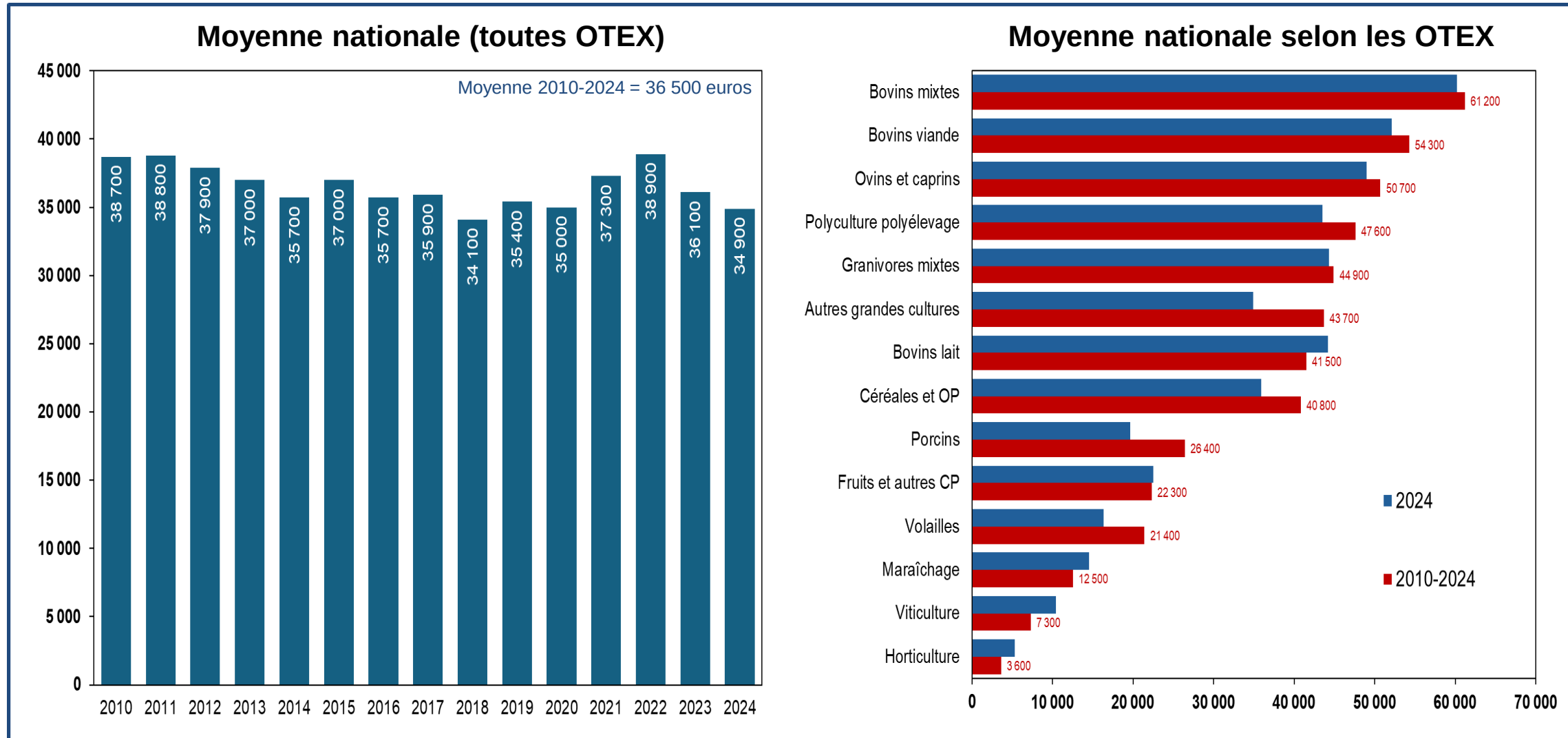


(*) Production agricole (sans les subventions et nette des achats d'animaux)

FADN 2020-2023

Les subventions par exploitation agricole en France

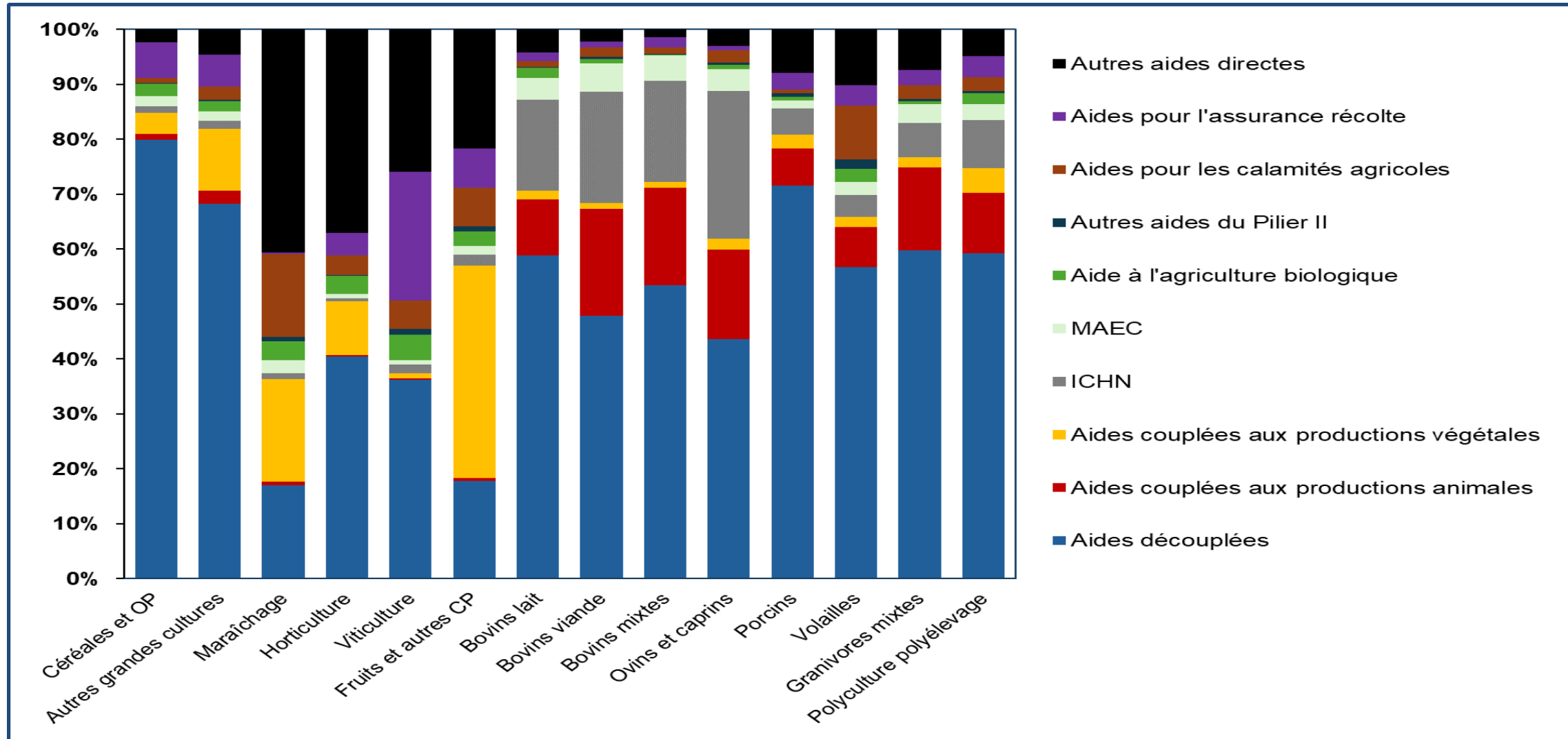
(Euros constant 2024)



RICA France métropolitaine (hors DROM) 2010-2024

La structure des subventions selon les OTEX en France

(% du total des subventions en 2024)

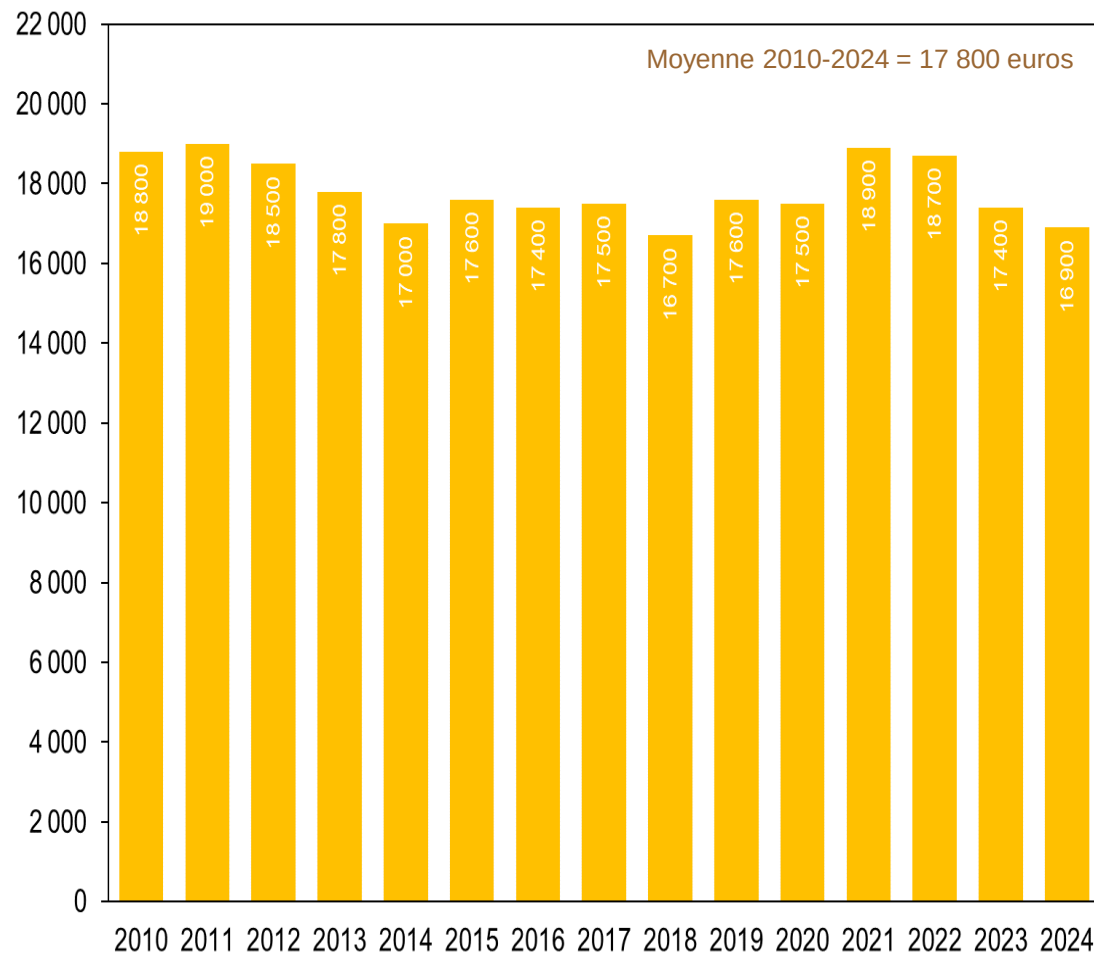


RICA France 2024

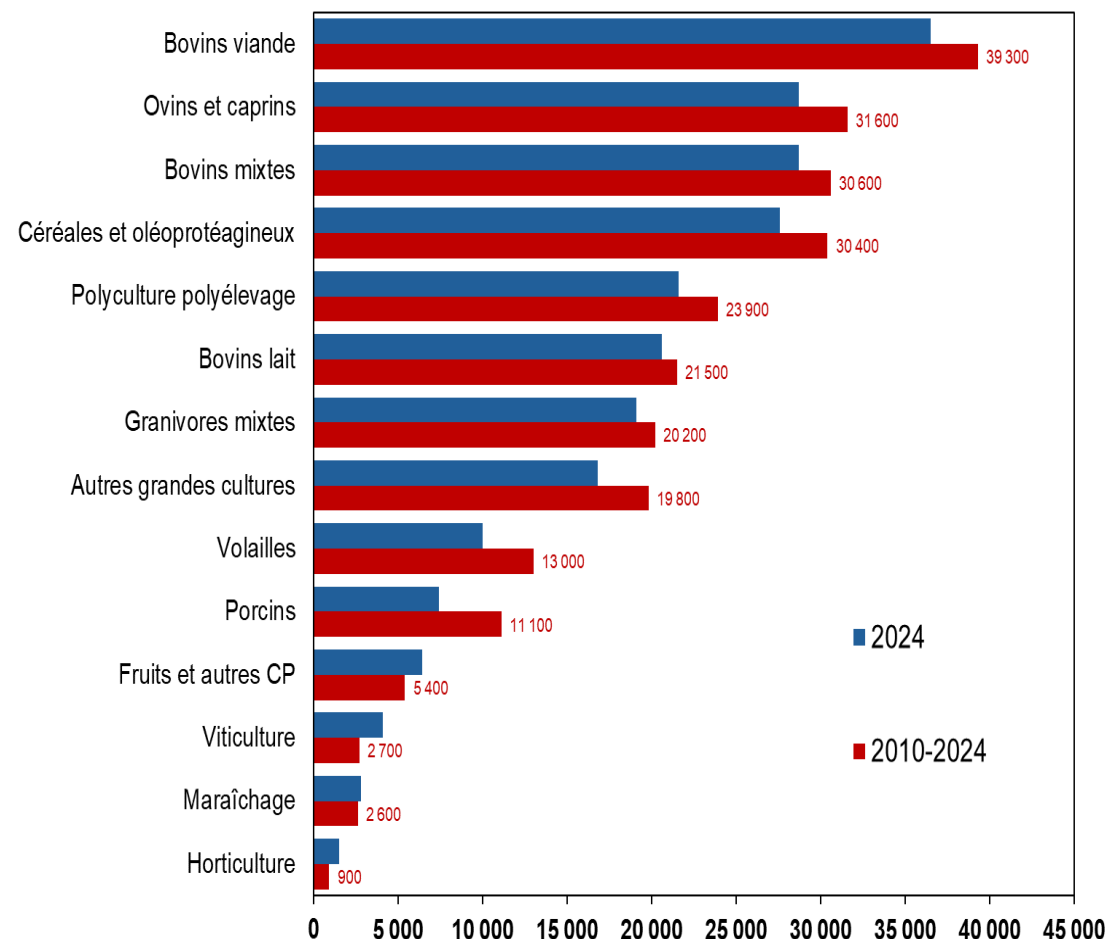
Les subventions par unité de travail agricole (UTA) en France

(Euros constant 2024)

Moyenne nationale (toutes OTEX)



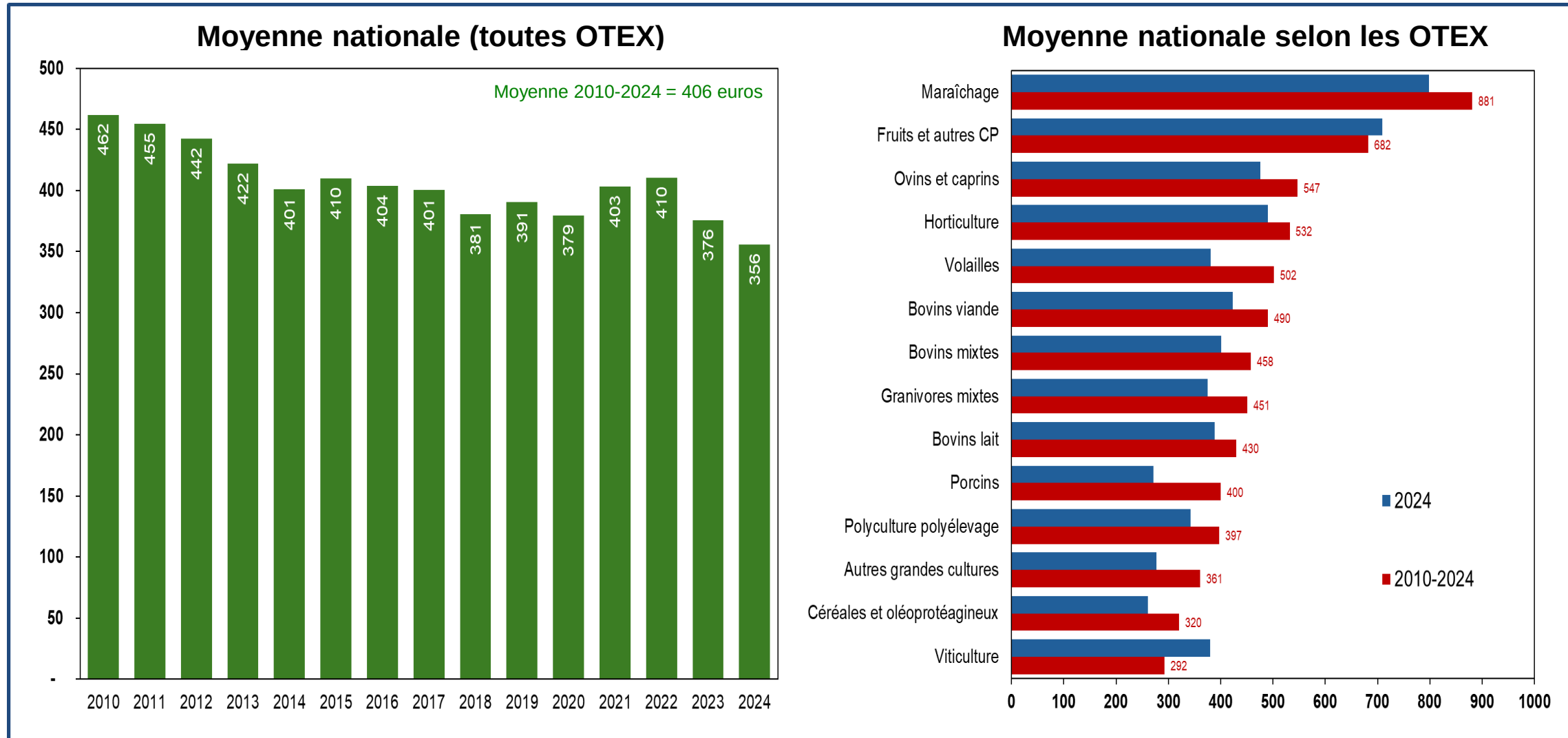
Moyenne nationale selon les OTEX



RICA France métropolitaine (hors DROM) 2010-2024

Les subventions par hectare de SAU en France

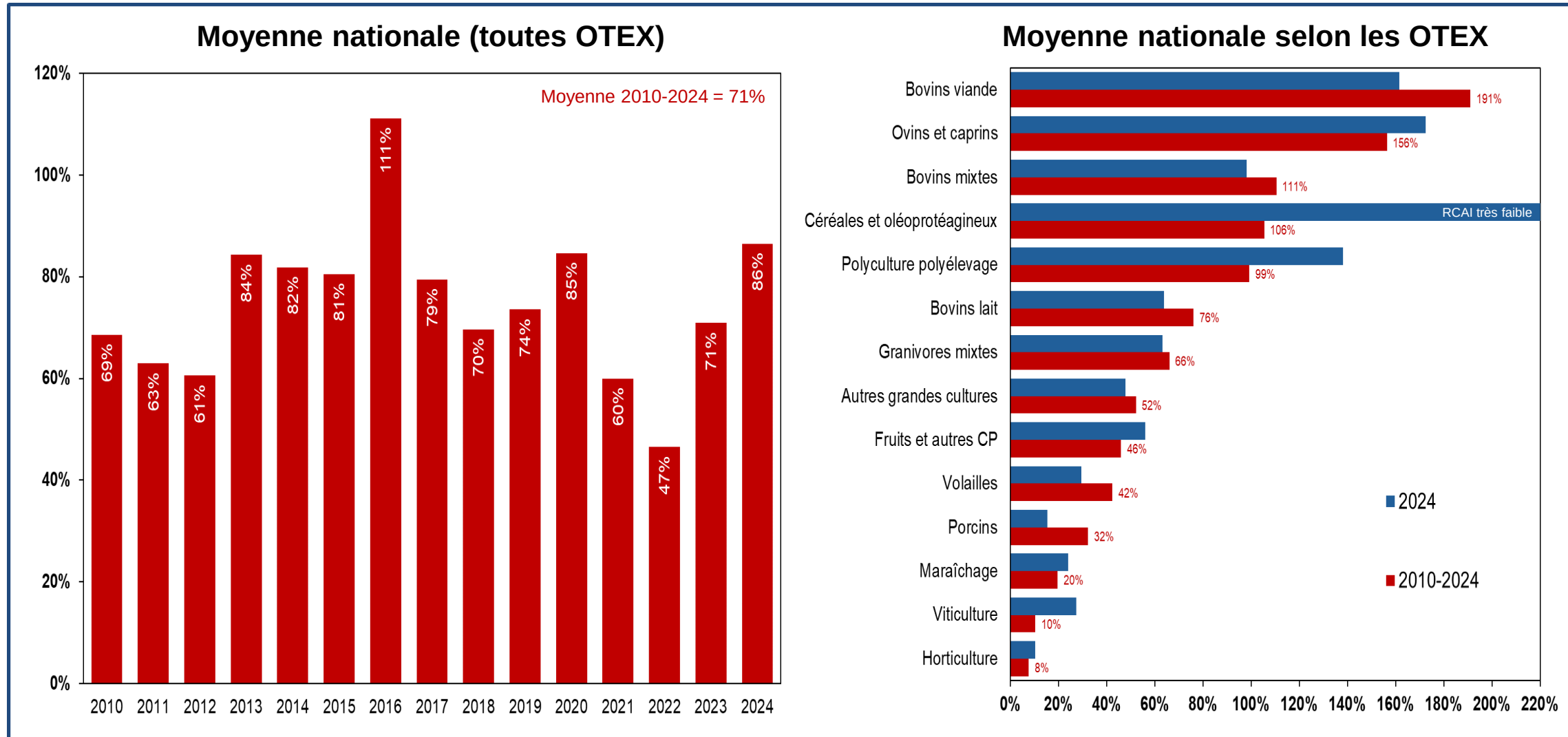
(Euros constant 2024)



RICA France métropolitaine (hors DROM) 2010-2024

Les subventions en % du revenu (RCAI) en France

(Euros constant 2024)

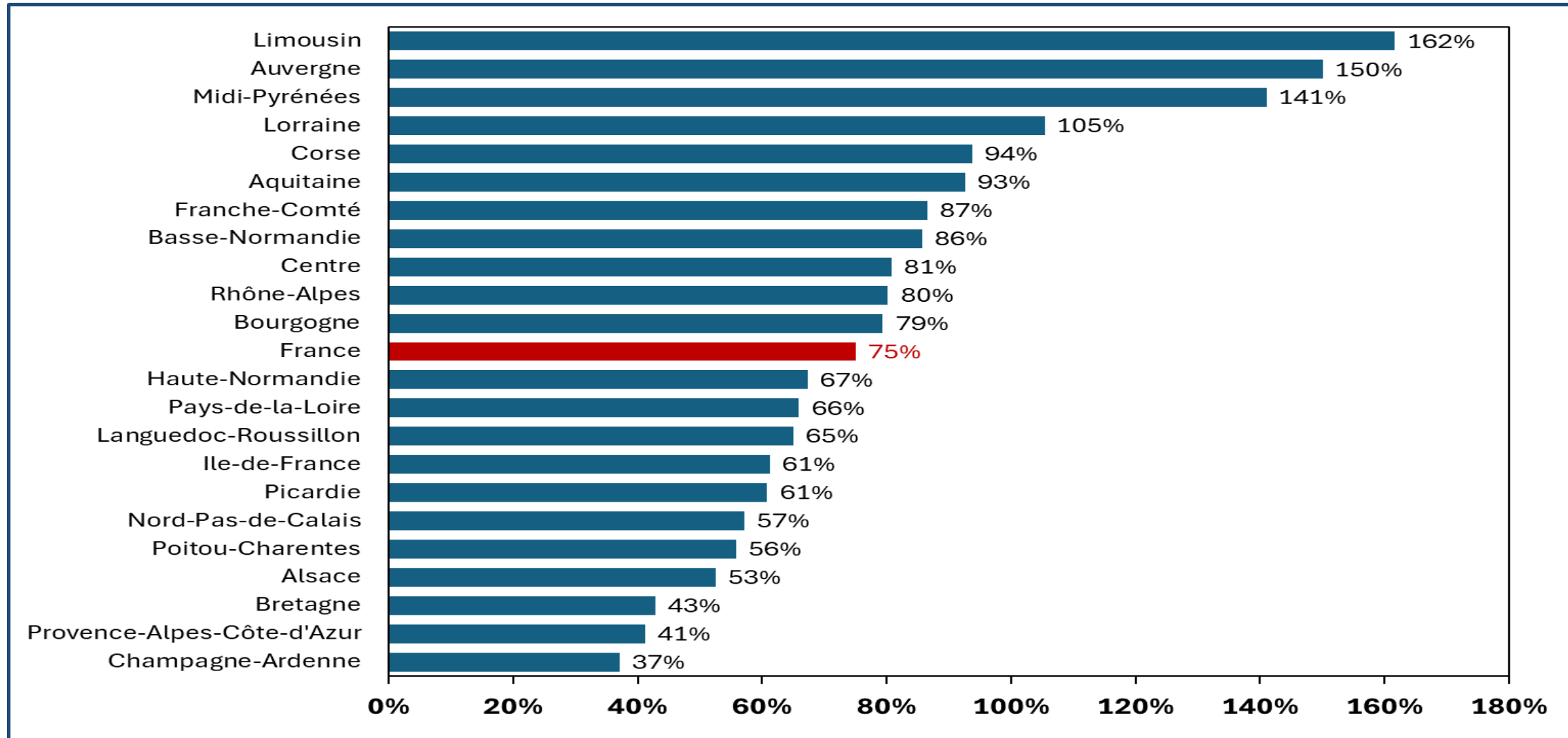


(*) RCA : Résultat Courant Avant Impôt

RICA France métropolitaine (hors DROM) 2010-2024

Le montant des subventions d'exploitation en % du RCAI

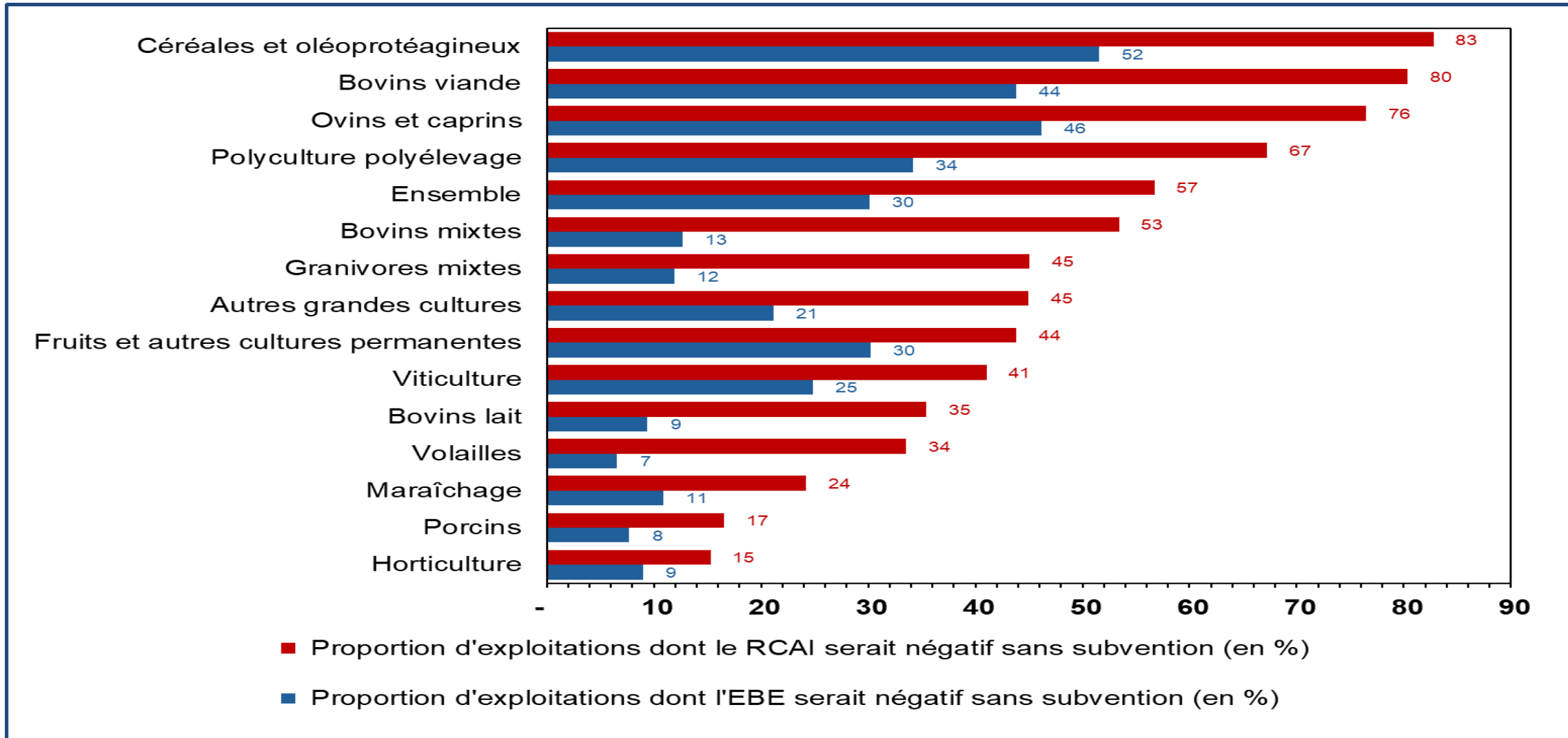
(Moyenne 2010-2024 selon les régions administratives)



RICA France 2010-2024

La proportion d'exploitations avec EBE et RCAI négatif sans subventions

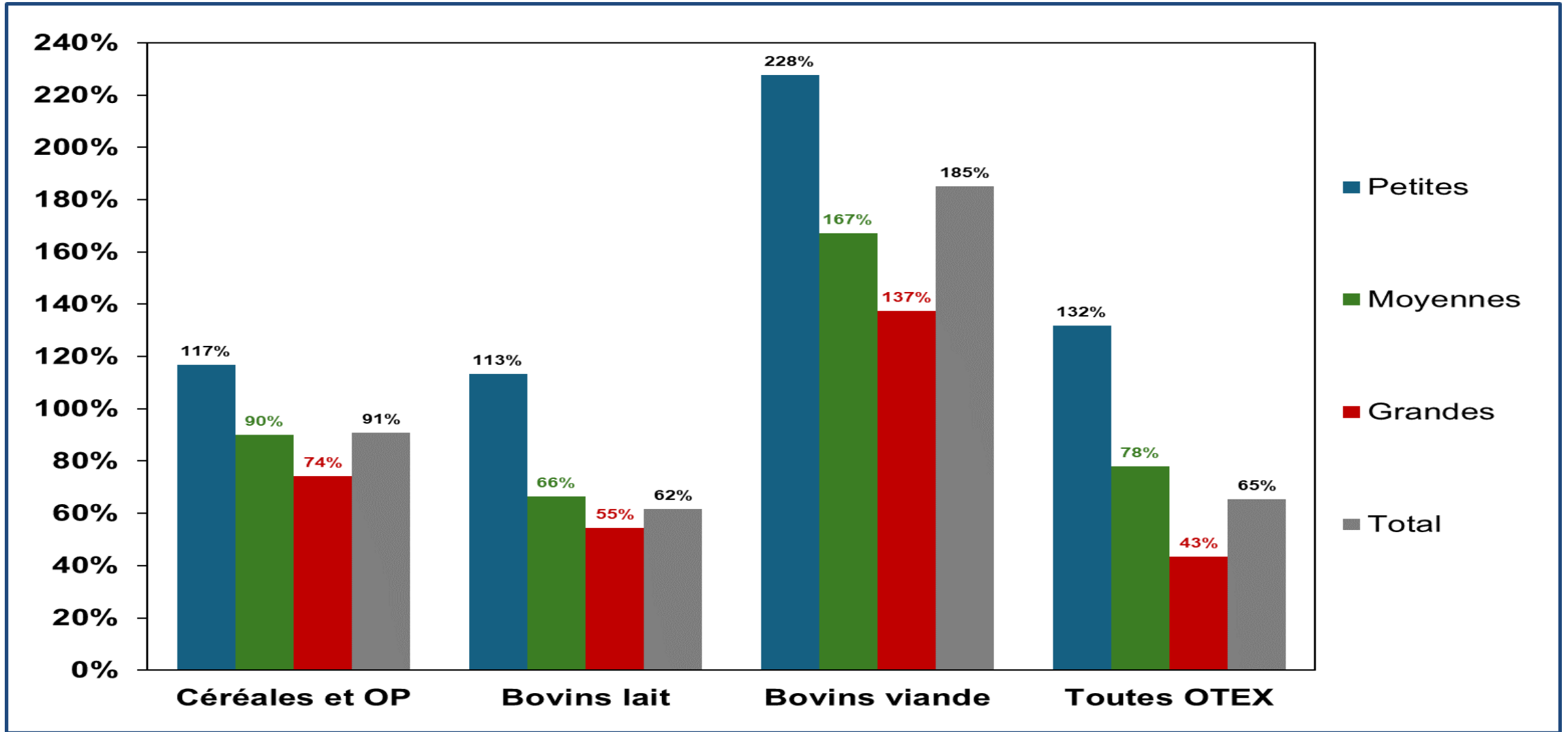
(% en 2024 selon les orientations de production)



RICA France 2024

Les subventions en % du revenu (RCAI) en France

(% en moyenne sur la période 2020-2024 pour plusieurs orientations de production)



Petite (moins de 100 000 euros de PBS) ; Moyenne (entre 100 000 et 250 000 euros) ; Grande (plus de 250 000 euros)

RICA France 2020-2024

4- Les subventions et la performance économique des exploitations agricoles (à partir du Réseau d'Information Comptable Agricole – RICA 2024)

La définition de huit classes de performances économiques

(Positionnement de chaque exploitation par rapport à la médiane de son OTEX sur 3 indicateurs)

	1	2	3	4	5	6	7	8
R1 : Production agricole (avec aides) / UTA	-	-	-	-	+	+	+	+
R2 : Production agricole (avec aides) / CI	-	-	+	+	-	-	+	+
R3 : Annuités / EBE	-	+	-	+	-	+	-	+

Inférieur à médiane de l'OTEX



-

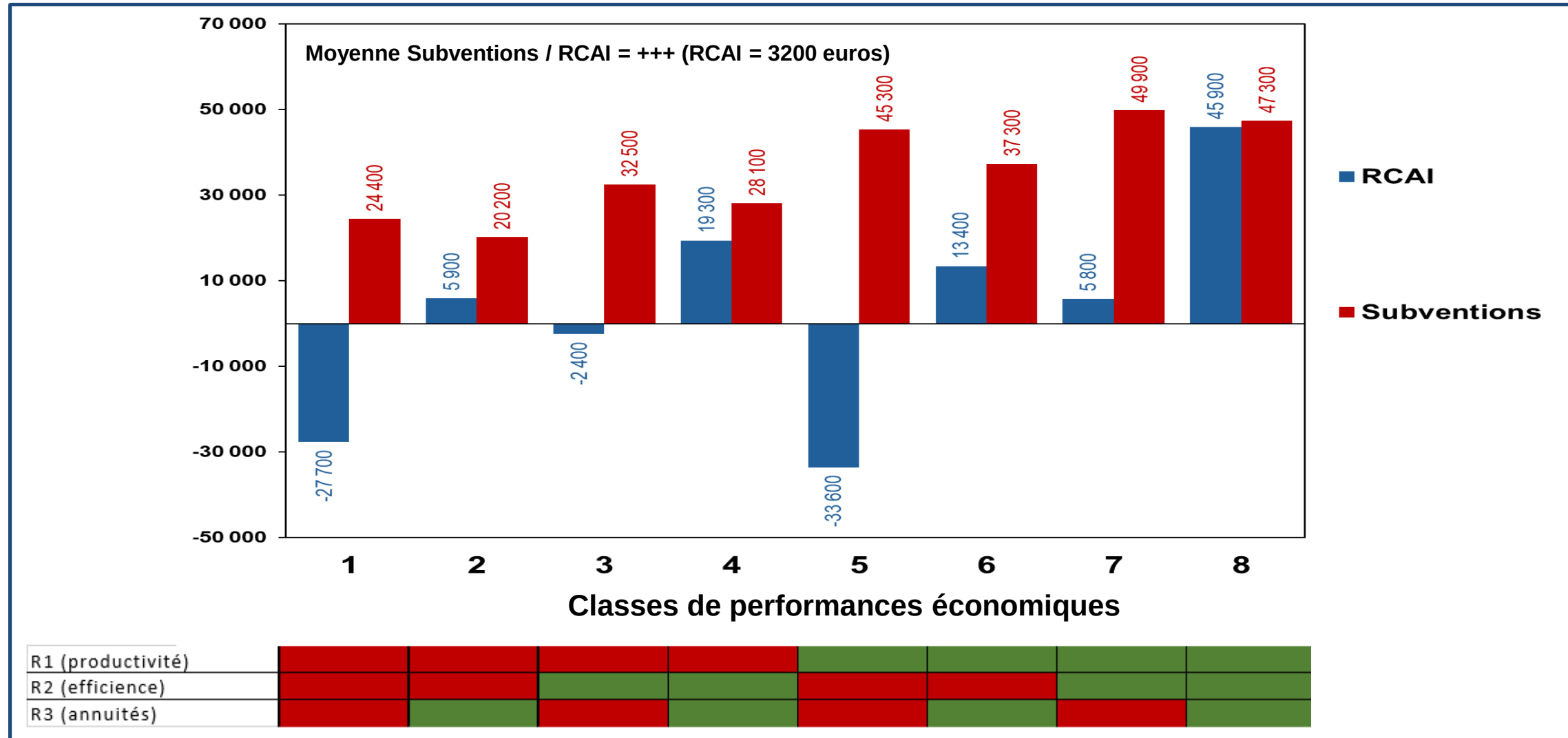
Supérieur à médiane de l'OTEX



+

Le RCAI et les subventions dans les exploitations spécialisées en céréales

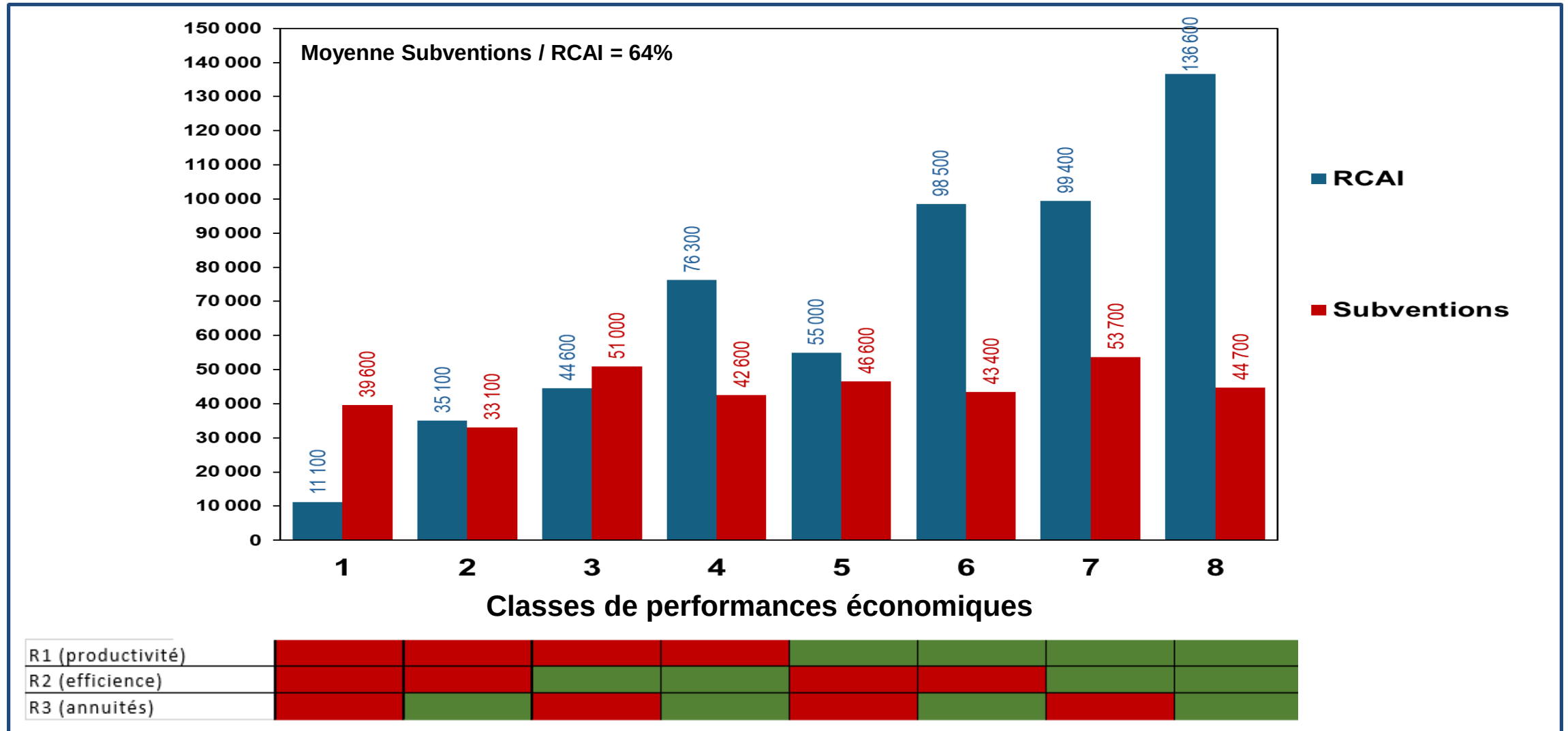
(Moyenne par exploitation en euros pour l'année 2024)



RICA France 2024 / Traitement INRAE SMART

Le RCAI et les subventions dans les exploitations spécialisées en bovins-lait

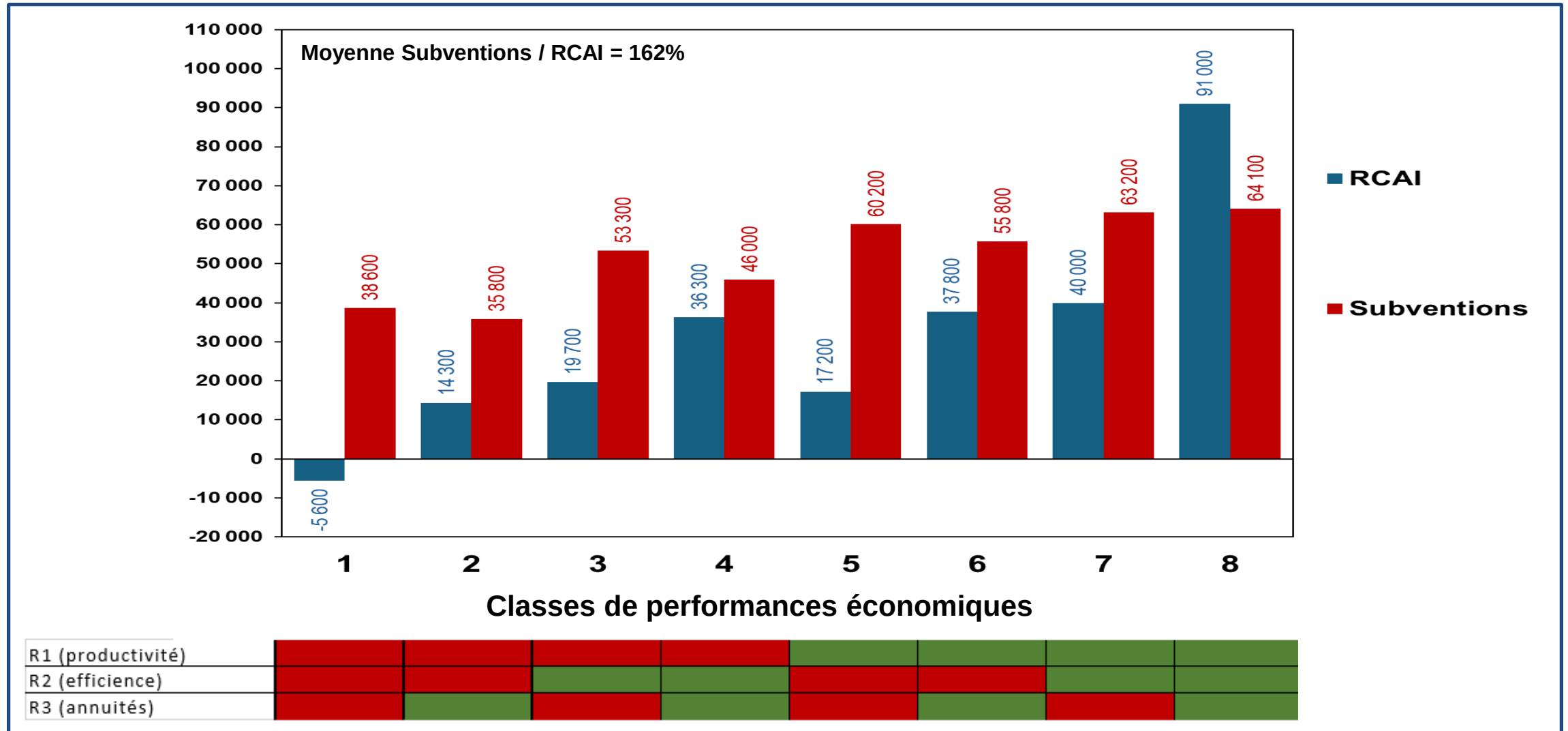
(Moyenne par exploitation en euros pour l'année 2024)



RICA France 2024 / Traitement INRAE SMART

Le RCAI et les subventions dans les exploitations spécialisées en bovins-viande³⁰

(Moyenne par exploitation en euros pour l'année 2024)



RICA France 2024 / Traitement INRAE SMART

Conclusion

❑ Une forte dépendance de nombreuses exploitations aux subventions (75% du RCAI en moyenne nationale sur la période 2010-2024)

- ❖ Les prix sont très souvent insuffisants pour couvrir les coûts de production
- ❖ Un appui essentiel aux exploitations peu performantes (un rôle social de la PAC ?)
- ❖ Une forte sensibilité du niveau de dépendance à la volatilité des prix agricoles

❖ Le difficile débat sur la PAC post 2028

- ❖ La dépendance aux aides est forte aussi dans d'autres Etats membres
- ❖ Le cas délicat des exploitations céréalières des zones à faible potentiel agronomique
- ❖ Un soutien spécifique est nécessaire (ICHN) dans les exploitations des zones défavorisées
- ❖ Faut-il espérer une remontée des prix agricoles (partage des marges) ?



Mes publications : <https://cv.hal.science/vincent-chatellier-inrae>

Des résultats économiques des **exploitations** aux **revenus** des **ménages agricoles**

- revenus des ménages • capitalisation
- prélèvements privés • aides directes
- partage des marges


ACADÉMIE
d'AGRICULTURE
DE FRANCE

Partageons les savoirs

Merci pour votre attention

Pour en savoir plus : 3 publications




INRAE Prod. Anim., 2024, 37(3), 8281

Le revenu agricole des agriculteurs et des éleveurs en France : une forte variabilité interannuelle (2010-2022) et de grandes disparités

Vincent CHATELLIER
INRAE, UMR SMART, 44300, Nantes, France
Courriel : vincent.chatellier@inrae.fr

■ Le début de l'année 2024 a été marqué par de retentissantes manifestations agricoles. Parmi les nombreux et parfois inextricables arguments déployés pour justifier de cette colère, la faiblesse des revenus agricoles a souvent été mise en avant. L'ambition poursuivie ici est de faire le point sur l'évolution des revenus agricoles en France depuis 2010 et sur leur importante dispersion entre exploitations agricoles.

Introduction

En France, comme dans plusieurs États membres de l'Union européenne (UE), des manifestations agricoles fortement médiatisées se sont tenues au début de l'année 2024. Les arguments déployés par les agriculteurs en colère étaient pour le moins hétérogènes, à tel point qu'il était parfois difficile, même pour des experts de l'agriculture et des mouvements syndicaux, de bien se repérer dans la hiérarchie des attentes et des revendications. Ces tensions, qui s'expriment toujours sur le terrain en cette fin 2024, ont été pour partie influencées par le calendrier politique du moment, avec notamment les élections au Parlement européen de juin 2024, les élections aux Chambres d'agriculture de janvier 2025, la mise en œuvre de la nouvelle politique agricole commune (PAC) sur la période 2023-2027 et le projet de loi d'orientation agricole en cours d'élaboration portant sur la souveraineté en matière agricole et le renouvellement des générations. De nombreux slogans ont occupé une place de choix lors de ces manifestations, tels que : « agriculteur, enfant on en rêve, adulte on en crève » ; « qui sème la misère récolte la colère » ; « on vous nourrit, mais nous, on crève » ; « pas de pays sans paysans » ; « on est sur la paille » ; « Mercosur, destruction de l'agriculture française » ; « taxes, charges, paperasses, trop c'est trop », etc. Derrière ces derniers, souvent accrochés aux cabines des tracteurs dans les convois de manifestants, force est de constater que la question du revenu des agriculteurs était l'une des composantes (mais pas la seule) de cette colère.

Dans ce cadre et en utilisant les données du Réseau d'information comptable agricole (RICA) sur une longue période (2010 à 2022), et à plus court terme (2020 à 2022), cet article présente une analyse portant sur l'évolution des revenus agricoles en France et de leur hétérogénéité. Il s'inscrit dans la continuité de travaux menés dans le cadre du projet de recherche dit *AgrIncome* conduit pour le ministère en charge de l'agriculture (Chatellier, 2021 ; Delame, 2021 ; Jeanneaux & Velay, 2021 ; Laroche-Dupraz & Ridier, 2021 ; Piet *et al.*, 2021a, 2021b ; Piet & Desjeux, 2021 ; Veyssat & Boukhriess, 2021). Il complète les analyses développées dans plusieurs publications récentes issues du ministère en charge de l'agriculture (Agreste, 2023 ; Devauvre, 2023), du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAER, 2022) ou de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Bordet-Gaudin *et al.*, 2021 ; INSEE, 2024). Au fil des dernières décennies, le thème des revenus agricoles a suscité de nombreux rapports et articles scientifiques, dont notamment, dans un ordre décroissant des dates, Chassard & Chevalier (2007), Institut de l'élevage (2005), Bourgeois (1994), Boussard (1994), Brangeon *et al.* (1994), Cordellier

https://doi.org/10.20870/productions-animales.2024.37.3.8281

INRAE Productions Animales, 2024, numéro 3

[PDF](#)

Review of Agricultural, Food and Environmental Studies
https://doi.org/10.1007/s41130-023-00192-8

NEWS AND VIEWS

Supporting European farmers' incomes through Common Agricultural Policy direct aids: facts and questions

Vincent Chatellier¹ · Hervé Guyomard²

Accepted: 14 February 2023
© INRAE and Springer-Verlag France SAS, part of Springer Nature 2023

Abstract

Common Agricultural Policy (CAP) direct aids are playing an essential role in supporting the income of many European farmers. This situation, the result of political choices made during successive reforms of the policy since 1992, raises the question of the appropriateness of the CAP as a means of supporting agricultural income. After a brief review of the contribution of direct payments to farm income in different European member states, we examine the effectiveness of decoupled direct aids, which constitute the bulk of direct payments, in supporting farm income. We raise the question of the legitimacy of the CAP to support farm income given that the measurement of the latter is a complex issue and that many authors consider that the CAP's decoupled payments have no real justification.

Keywords

European agriculture · Common Agricultural Policy · Decoupled direct aids · Farm income

Introduction

As part of the Common Agricultural Policy (CAP), European farmers receive budgetary support from European, national, and regional origins. European Union (EU) funds are the main source (approximately 80%). Over the budgetary period 2014–2020, they amounted to €58 billion annually, which represents 37% of the European total budget. The successive reforms of the CAP implemented since 1992 have led to the replacement of price support at the expense of the consumer by direct aids funded by the taxpayer (Bureau & Thoyer, 2014; Butault, 2004; Guyomard *et al.*, 2020a). However, this substitution does not mean that price support is

✉ Vincent Chatellier
vincent.chatellier@inrae.fr

Hervé Guyomard
herve.guyomard@inrae.fr

¹ INRAE, Institut Agro, SMART, 44300 Nantes, France

² INRAE, SDAR, 35650 Le Rheu, France

Published online: 23 March 2023

 Springer

<https://hal.inrae.fr/hal-04044282/document>

LA PAC ET LES AIDES DIRECTES AUX EXPLOITATIONS AGRICOLES EN FRANCE

Une mise en perspective historique depuis 1992 et des réflexions pour l'après 2024

La Politique Agricole Commune (PAC) a été initiée dans le contexte de l'après-guerre, dans une période où l'Europe était déficitaire pour de nombreux produits agricoles, alors même que l'agriculture, encore peu modernisée, occupait une main-d'œuvre nombreuse. Si des efforts d'investissement et de modernisation étaient déjà à l'œuvre à la suite du Plan Marshall adopté en 1948, la mise en œuvre de la PAC, au début des années soixante, a marqué le début d'une grande aventure collective pour l'agriculture française et européenne. Plus de soixante années plus tard, la PAC est toujours bien présente dans le quotidien des agriculteurs, en dépit des élargissements successifs opérés (de six États membres à vingt-huit, puis vingt-sept après le départ récent du Royaume-Uni) et de la difficulté, parfois, d'obtenir un consensus entre pays sur les orientations politiques à privilégier. Première politique intégrée au niveau européen, la PAC résulte de cette longue histoire et des adaptations qui lui ont été apportées au fil du temps. Ces dernières ont été nécessaires pour tenir compte de l'évolution des marchés agricoles, du coût budgétaire de cette politique, des dommages causés à l'environnement et à la biodiversité, des attentes renouvelées des citoyens (santé humaine, bien-être animal) et des accords commerciaux signés dans le cadre du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), puis de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC).

En mars 1957, l'article 39 du Traité de Rome assignait les cinq objectifs suivants à la PAC : i) accroître la productivité de l'agriculture en développant le progrès technique, en assurant le développement rationnel de la production agricole ainsi qu'un emploi optimum des facteurs de production, notamment de la main-d'œuvre ; ii) assurer un niveau de

<https://hal.science/hal-05450976/>

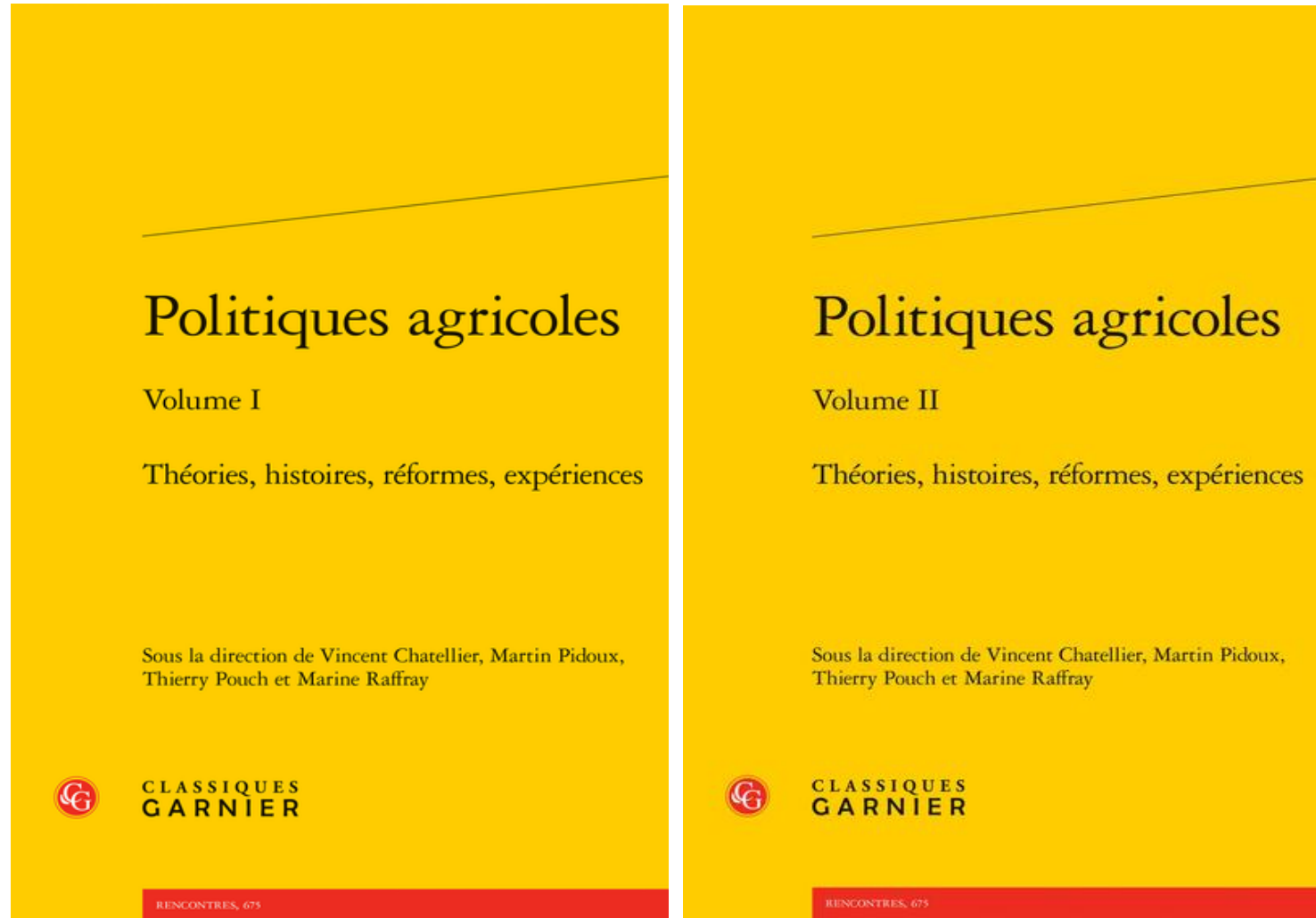
Pour en savoir plus : un ouvrage sur la PAC



[\[Lien vers l'ouvrage\]](#)

[\[PDF gratuit de l'ouvrage\]](#)

Pour en savoir plus : un ouvrage sur les politiques agricoles



[Editions Classiques Garnier](#) - 35 chapitres - 1 230 pages